Nouvelles d'Europe. Juin 2013. N° 1323

**Les Balkans se rapprochent de l’Union**

**François Vié.** Chronique hebdomadaire d’actualité sur l’Union européenne. Diffusion sur Radio PFM (99.9)

Les chroniques peuvent être écoutées et lues sur **nouvellesdeurope.com**

Juin 2013.

Les Balkans rassemblent, outre la Grèce, les 7 pays issus de la division de l’ex-Yougoslavie. Entourés de pays appartenant à l’Union européenne, fortement dépendants de son économie, il est logique que ces pays aient vocation à rejoindre l’Union. C’est effectivement ce qui se produit.

La Slovénie est entrée dans l’Union en 2004, et dans la zone euro en 2007. Elle risque d’ailleurs d’avoir besoin de la solidarité des pays de l’euro. Elle est en difficulté économique et voit son déficit public se creuser dangereusement. Elle doit renflouer une de ses banques.

* La Croatie va devenir le 28e pays de l’Union européenne le 1er juillet 2013. L’Union européenne juge que la Croatie a fait de gros efforts pour améliorer son système judiciaire, et pour améliorer sa compétitivité. Bien que des progrès restent à faire en matière de corruption, le pays remplit désormais les conditions pour être membre de l’Union. Les Croates se sont prononcés à une large majorité de 66% pour l’adhésion en 2012. Le Premier ministre croate a déclaré préparer activement l’entrée de son pays dans l’Espace Schengen, dans lequel les citoyens de l’Union peuvent librement circuler sans contrôle aux frontières.
* Le Monténégro a, depuis 2011, le statut de pays candidat à l’Union, et les négociations pour son adhésion sont ouvertes depuis 2012.
* La Macédoine, plus exactement, l'Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM) a obtenu le statut de candidat à l'adhésion à l’Union européenne en 2004, mais aucune négociation n'a encore commencé.
* La Serbie et le Monténégro se rapprochent de l’Union. Sous la pression de l’Union européenne, les deux pays, qui s’affrontèrent à la fin des années 1990, normalisent leurs relations. La minorité serbe du nord du Kosovo aura une large autonomie d’administration. La Serbie, en contrepartie, accepte l’autorité du Kosovo sur l’ensemble de son territoire, sans toutefois reconnaitre formellement l’Etat kosovar. La Commission, forte de ce résultat, recommande l’ouverture de négociations d’adhésion de la Serbie et un accord d’association avec le Kosovo.
* La Bosnie-Herzégovine et l’Albanie sont des candidats potentiels mais à plus long terme.

Ces élargissements sont un succès de la diplomatie de l’Union. L’Union européenne encourage ces rapprochements par des aides. Les conditions mises par l’Union européenne à l’adhésion sont une puissante incitation pour ces pays à respecter la démocratie, l’état de droit, les droits de l’homme, le respect des minorités, l’économie de marché.

D’autres pays encore sont candidats : la Turquie et l’Islande. La raison en est que l’Europe est attractive. Appartenir à l’Union garantit une stabilité institutionnelle, le respect de valeurs de l’Union. C’est aussi des financements, notamment de la politique agricole commune et des Fonds structurels, qui permettent d’espérer rattraper le niveau de développement des autres pays de l’Union. L’appartenance à l’Euro garantit la stabilité monétaire.

Mais cette politique a son revers. Plus l’Union européenne s’agrandit, plus elle est hétérogène, en terme de niveaux de vie et d’efficacité des Etats. L’Union peine à assumer les conséquences des élargissements de 2004 et 2007 qui ont porté sur 12 pays, notamment les ex-pays d’Europe de l’Est. Comment accepter ces pays, sans diluer le projet politique européen ? La solution est sans doute une Europe à deux vitesses : une zone euro fédérale, et une Union plus large, pour les pays européens qui ne souhaiteront pas, ou ne seront pas prêts pour une Europe fédérale.